

PATRIA.

XXII.

Le nom de Juif, pour nous, et il doit en être ainsi pour tous à cette heure, dans ce siècle, de part les droits de l'homme et les immortels principes de la Révolution française, ne comporte, aucune injure, aucune réprobation, aucune infirmité, pas même l'intention d'un reproche. Une race est ce qu'elle est, avec ses qualités et ses défauts, avec son degré de civilisation et de justice, avec ses œuvres et son histoire, et si toutes les individualités d'une race peuvent ne pas l'honorer de la même façon, d'un même éclat, ce ne sont pas ces individualités-ci ou ces individualités-là qui doivent vous autoriser à condamner légèrement cette race ou à la glorifier au-delà de la mesure de la vérité. Au reste l'état social d'une race, présentement obscur, quand c'est le cas, n'affirme aucunement l'avenir, et l'on pourrait historique-ment montrer que certaines races héroïques et supérieures dans l'antiquité, ont peut-être dégénéré dans nos temps modernes.

On ne résiste pas toujours à toutes les épreuves des temps, et il peut arriver aussi que les épreuves subies, en vous fortifiant dans la foi, les dogmes et la morale du passé, vous distinguent et vous isolent comme société dans la société elle-même, vous fassent étrangers dans la patrie et la croyance générale, vous écartent par votre volonté même des autres hommes et des autres races. Car lorsque la femme, pour cause de race ou de religion, est exclue du pacte d'alliance, l'alliance n'existe plus ou n'existe qu'avec les réserves du doute, de la méfiance et quelquefois de la malveillance. C'est par la femme que se fait le grand rapprochement moral et social, et si vous cherchez l'affection, l'intimité et l'alliance ailleurs, c'est en vain que vous cherchez.

Non, en vérité, quand nous parlons des Juifs, c'est sans passion et sans préjugés, sans la moindre intention de dédain ou de malveillance, sans éprouver le besoin de faire des distinctions qu'il convient de réprimer hautement au nom de la raison, de la justice et de la foi éclairée; mais comme on parle beaucoup d'eux en ce moment, comme ils sont un facteur social réel et puissant, comme ils jouent un rôle important dans les patries qui sont leurs leurs ou dans lesquelles ils vivent, comme ils s'affirment, bien que n'étant que dix millions dans le monde entier, de façon à donner à la civilisation dans laquelle nous vivons un caractère et un développement qui intéressent l'avenir et les destinées de l'humanité, il est tout naturel qu'on s'entretienne d'eux, qu'on cherche le principe ou la cause de leur puissance et de leur force, qu'on leur rende justice comme à tous et qu'on leur dise la vérité comme aux autres.

Car s'il est, à notre siècle et dans notre civilisation, déraisonnable et coupable de condamner un peuple ou une race pour le fait de quelques-uns, et s'il ne faut point faire entendre contre cette race et ce peuple des paroles de haine et de violence, paroles que les hommes sages et justes, du reste, ne prononcent pas, il est toujours permis, croyons-nous, dans la mesure de la modération et dans ce qui peut être d'intérêt commun, de dire la vérité qui peut être utile, salutaire et parfois même nécessaire. Ne serait-ce pas même un devoir? Et si, par exemple, au nom d'une "Patrie" dans laquelle nous voyons un principe indispensable de devoirs, de droits, de liberté, de grandeur et d'honneur pour l'homme et pour la famille, nous trouvions que le messianisme est une erreur et que l'israélitisme peut être plus qu'une faute, serions-nous coupable d'injure ou d'inimitié?

XXIII.

Assurément non... Ce ne serait point là un sentiment d'inimitié, et il faudrait y voir

plutôt une affection dont le partage serait aussi précieux pour les uns que pour les autres — une affection d'estime qui, franche et réelle, point mise en doute ou repoussée par ceux qui en ont le plus besoin, mettrait probablement au malentendu moral et social qui menace de durer longtemps encore dans une société et une civilisation où le Sémite ne doit pas plus être l'agresseur que la victime et où la justice doit cesser de porter le nom d'une race ou d'un peuple.

En tout cas, et parlant peu en notre nom sans autorité, redisons d'abord et tout simplement ici ce que nous disait un Juif de nos amis, un Israélite, un Sémite, un très noble esprit, du reste, et trop supérieur aux préjugés communs pour manquer de respect à la raison et à la justice. C'était un homme instruit, éclairé, lettré, savant, pensant avec fierté et liberté, ni rabbin, ni marchand, ni banquier, ni juïfaisant pas, ne considérant point le travail comme une peine ou comme une déchéance, estimant autant l'outil de l'ouvrier et du laboureur que le livre du professeur, croyant à la patrie, en ayant une, étant français et s'en faisant honneur.

A quel son nom? Mais voici ce qu'il nous disait un jour: Que ceux qu'on nomme Juifs et qui veulent conserver cette qualification, bonne ou mauvaise, soient ici, là, plus loin, n'importe où, mais plus ou moins dispersés par le monde, c'est un fait historique sur lequel on n'a pas à revenir et que l'on ne peut pas rectifier. La race peut vivre encore, dans des conditions qui ne sont pas les mêmes partout; mais il n'y a plus de peuple de ce nom, et l'avenir bien certainement n'en connaît pas plus. La race elle-même, malgré son originalité et sa virtualité, malgré sa loi et sa synagogue, disparaîtra dans les temps. Du Sinaï et du mosaïsme il ne restera que le Décalogue, qui n'est pas encore le dernier mot de la vérité et de la justice. Il faudra bien, tôt ou tard, que les Juifs eux-mêmes, malgré leur énergie à juïfaisant, reconnaissent que le Calvaire est plus haut que le Sinaï et que l'humanité éternelle est au-dessus du peuple qui s'est dit le peuple de Dieu, disparu, du reste, et dispersé pour jamais, se confondant dans les autres peuples selon la loi inéluctable du temps.

Mais aucun Juif au monde, vivant à cette heure, parlant telle ou telle langue, même la langue hostile à la France, n'a le droit de parler légèrement et irrespectueusement de cette patrie et de cette nation où ses droits et ses titres d'homme et de citoyen ont été proclamés et affirmés d'une façon si complète, sans réserve, dans les termes et les conditions d'une égalité absolue, alors que dans le monde entier les préjugés, l'antipathie et le fanatisme faisaient du Juif un réprouvé religieux, un paria social et un ennemi sans patrie auquel la patrie ne doit rien. Car il y aurait plus que de l'ignorance dans un tel langage, plus qu'un manque insignifiant de mémoire, et l'on lui volontairement assurément coupable et justifierait dans une certaine mesure non pas le retour d'un préjugé qui ne va jamais rien, mais une méfiance bien légitime à disparaître et le maintien d'une distinction de race dans un sentiment qui ne serait ni bon ni généreux. Si l'oubli ou le pardon du mal qui vous est fait est une vertu chrétienne, vertu d'autant plus grande qu'elle est plus difficile, le souvenir du bien rendu, quand même ce bien ne serait qu'une justice, ne doit effrayer personne, ni un homme, ni un peuple, ni une race.

XXIV.

Et si le Juif ou le descendant de Sem qui pour nous et le frère de Japhet, a le bonheur et l'honneur d'appartenir à la patrie française, que la grande Révolution a placée au-dessus et en avant de toutes les autres, dans une justice plus étendue et que nous disons plus chrétienne, — car nulle Révolution ne fut plus chrétienne que la Révolution française — ce Juif ou ce Sémite,

qui ne l'est que parce qu'il le veut, ne peut certainement pas, dans toute la liberté de sa pensée et de son action, formuler une plainte sérieuse et légitime de la haine et de la révolte contre la patrie dans laquelle il a reçu l'hospitalité de l'égal, où il jouit de tous les droits dont jouissent les autres, où nulle servitude spéciale ne l'afflige, où il s'enrichit par le commerce et la finance, où il possède l'influence et le pouvoir que la fortune donne partout, où l'Etat lui-même paie et salarie les ministres de son culte, où les honneurs ne lui sont ni limités ni marchandés, où il est membre du gouvernement, ministre, législateur, sénateur, représentant, préfet, fonctionnaire public, officier de tout grade, général, etc. — qui plus encore, quand il a le nom Rothschild, et qu'il possède vingt fois plus de millions qu'il n'en faut pour racheter Jérusalem, la Judée entière et la Syrie elle-même.

Que tout cela soit juste, très bien, et nul ne peut le contester, sauf peut-être le socialiste radical qui n'aime point les inégalités sociales et qui proteste volontiers contre le despotisme d'un capital s'accumulant sans cesse, menaçant la liberté elle-même, imprimant à la civilisation un caractère dont tous les cotés ne sont pas généreux et glorieux et rappelant aux Juifs de la civilisation mosaïque que le Jafilé de la législation hébraïque peut encore être invoquée dans nos temps modernes comme une institution de salut à laquelle le christianisme lui-même ne doit pas refuser sa sanction morale et son concours. — Il est vrai que ce capital accumulé et s'accumulant dans les mains de quelques uns, étant l'or, l'argent ou le papier, peut-être et très habile pour prendre, soit se rendre invisible et inaisissable à l'heure du Jubilé de la restitution ou du retour.

Mais — pour rester dans notre sujet de "patrie" — en admettant que la France, avec sa Révolution, n'ait été que juste envers les hommes et les races, et que sa Constitution et ses lois ne mériteraient aucun reproche si elles étaient conçues dans un autre esprit et selon d'autres principes, il est au moins nécessaire de reconnaître que la France a libéralement donné la justice et n'en a point fait un prêt usuraire, réversible et n'imposant ni souvenir ni reconnaissance. Et cela est bien quel que chose. La justice n'est pas le don le plus facile et le plus gratuit. On en parle toujours en l'ajournant sans cesse, et l'histoire nous dit trop souvent qu'elle est communément la fille de la révolution et de la conquête. Mais la France, en vérité, ne pouvait pas faire davantage, et si elle renversait la féodalité et supprimait le serfage, si elle frappait la royauté au front, si elle donnait à chaque homme, sans se préoccuper de sa race, son droit au travail, à la vie et à l'honneur, elle n'entendait point qu'il eût un retour contre cette justice, que l'affranchissement fit maître à la place de l'autre, ou qu'une féodalité nouvelle, financière peut-être, détraisît ou fit mentir, dans une dérision cruelle, les principes proclamés aux jours de la lutte suprême et de l'héroïque combat du haut de sa Montagne et de son Sinaï révolutionnaire et libérateur. Autrement, aurait-elle été chrétienne? Car c'est là son premier titre.

Oni, la loi de la France et de la patrie française est telle qu'elle doit être, et nous devons tous reconnaître, Celles ou Gualois par l'origine et la race, Grecs, Latins, Français, Normands, Ibères et Sémites composant et devant composer une même unité nationale dans le progrès des temps accomplis, que cette Loi est juste, est bonne, est sage, est vraie, est grande, est civilisée et civilisatrice, n'en demande point une autre dans une doctrine différente et selon une foi nouvelle, par l'asservissement de ceux-ci ou la proscription de ceux-là, et doit être hautement respectée par tous ceux qui sont français, qui portent le nom de la France et qui relèvent de son cœur, de son esprit et de son génie.

J. GENTIL.

TREIZE A TABLE.

Poum boudait dans sa chambre. On lui avait refusé un troisième petit four, après un dessert copieux de crème et de confiture. Il avait eu cependant un œuf farci entier, un blanc de dinde aux marrons; et, distraite, sa maman lui avait servi deux fois des haricots verts. Poum soufflait, le ventre gros, le cœur gros aussi. Sa susceptibilité était sans bornes; et le petit four refusé, un turban de nougat persillé d'angélique lui apparaissait rare et prodigieux comme un trésor perdu.

Poum aurait pu se divertir aux étrennes que le jour de Pâques lui avait apportées: une boîte à couverts inoffensives — alors on nourrait les sucrés? L'œcre brun à l'air d'une petite tablette de chocolat! — Quoi encore? Un ballon de cuir, tendu à éclater et qui rebondissait tout seul, un clown qui jouait de la cornemuse et une jolie canne pour faire le monsieur. Mais Poum boudait, écrasant son nez à la vitre et rebroussant ses lèvres à une horrible manière, tandis qu'introduisant son petit doigt dans l'oreille gauche, il cherchait à se chatouiller la cervelle.

Sombre, il convoitait le petit four. Sa maman, son papa, Pauline, Firmin, autant d'ennemis personnels, sournois, maléfaisants, cruels, bourreaux volontaires d'un pauvre enfant innocent: il les voua à l'exécration. Il rêva de les persécuter de la manière la plus perverse, de les anéantir tous. Un parquet s'effondrait pouvait les engloutir, une inondation pouvait les submerger, le feu les rôtir: ils pouvaient s'étrangler d'un os de lièvre ou d'un pépin de pomme.

Mais les malédictions de Poum s'arrêtèrent court; il retira son nez de la vitre et son doigt de l'oreille, un rêve divin flotta dans ses yeux et éclaira son sourire. Ce soir, grand dîner de quatorze couverts. Poum dînerait seul dans sa chambre. Mais... mais, on lui avait promis: il aurait de la glace aux fruits!

Il en aurait gros, oui, gros comme ça! Et il montrait sa main, avec le poignet, et un bout de bras. — Monsieur Poum, votre maman vous appelle. — Pauline jette ces mots dans l'entre-bâillement de la porte et disparaît. — Poum file le long du corridor. Que veut sa maman? Elle n'a rien à lui dire, elle ne lui fait rien. Sa table de multiplication, un jour de Pâques? Serait-ce pour s'informer — bien curieuse vraiment! — si Poum a recopié sa dictée?

Il n'est pas rassuré. Des éclats de voix lui parviennent; son père et sa mère sont aux prises. — Impossible d'être treize! dit maman. — Il est trop tard pour inviter un quatorzième, dit papa. — Poum entre en coup de vent; son arrive tranche le différend. — Poum, dit papa, tu dinaras ce soir à table pour faire le quatorzième. — Et tu ne mettras pas tes coudes sur la nappe. — Et tu ne donneras pas de coups de pied à ton voisin, M. Gourd, ni à ta voisine, Mme de Falcoird.

Poum reste cloué, comme si la nappe et ses cristaux, son argent, les flammes du lustre l'aveuglaient. Puis un immense orgue le surélève. Il se sent plus que nécessaire, indispensable; et il se demande dans quel embarras il jetterait ses parents, si, fièrement, il se refusait à être leur sauveur. Tout d'abord, il a le droit de tirer parti de la situation: — J'aurai des petits verres comme tout le monde, implore-t-il. — Ça lui est égal, du moment qu'il a le jeu d'orgues en cristal, les trois verres par rang de table et le bout de l'œuf qui peut être pour son plaisir; mais au moins on ne le déshonore pas en le traitant comme

un pauvre qui n'a qu'un verre à lui tout seul. — Je mangerai de tout! suggère-t-il. — Prudemment, Poum, prudemment. Tu n'auras pas de poisson, parce qu'il y a beaucoup d'arêtes, et pas d'asperges, parce que ça t'échauffe. Ne demande pas de foie gras non plus, c'est trop lourd. — O! maman! Il se traînerait à ses genoux, il ferait des bassesses. Du foie gras, ou une bouchée, une bouchée et mourir! — Alors, un souffçon. — Et de la truffe? — Une tête d'épingle. — Et de la glace? — Oui, c'est promis. Tu mettras ton costume de velours. Et ne saisis pas ton col et tes manchettes surtout. — Maman! — Quoi? — Il fait des yeux de poisson frit, et la supplication jaillit de ses prunelles. — On ne me nouera pas la serviette au cou, et je mettrai moi-même le coin très haut, très haut, au premier bouton? — Maman consent; Poum, fou de joie, s'évade en sautant et en dansant. D'abord il va renifler à la cuisine.

— Marianne, dit-il à la cuisinière, face de pleine lune qui aurait toujours bu un coup, et qui est rouge comme la braise de ses fourneaux, Marianne, je dine à table ce soir. Elle accueille cette nouvelle avec indifférence. Mais il ajoute: — Il faudra soigner votre affaire, hein? Elle s'anime alors, brandit un torchon, et, saisie d'une noble indignation, s'écrie: — Qu'est-ce que c'est petit hausse-col de Mirfloure qui vient saluer mes casseroles avec son nez qui coule? Allez donc, allez donc voir dans l'office, si j'y suis!

A l'office? Poum y va. Firmin est en train de vider une bouteille. Les fonds de bouteille s'irradient, si l'on n'y prend garde. Firmin la vide dans sa bouche; sans doute ça lui est plus commode. — Firmin, dit-il, je dine à table ce soir. — Cela n'a pas l'air du tout d'intéresser Firmin. Il a coulé sur Poum un coup d'œil oblique et s'essuie furtivement la bouche d'un revers de main. — Vous me mettez des petits verres. — Firmin s'absorbe dans un repasage frénétique de couteaux. — Vous me servirez du foie gras. — Firmin se met à siffler le « Roi Dagobert ». — Et vous me donnerez beaucoup de glace aux fruits.

Firmin prend soudain un air triste; ses sourcils montent et remontent, comme s'il lui était entré un grain de poussière dans l'œil. — Vous entendez, Firmin? — Vous entendez, Firmin? — Firmin met la main sur son cœur, ébauche un sourire de sylphide et s'incline jusqu'à toucher le parquet de sa mèche de cheveux. — Poum, satisfait, court à la lingerie. — Pauline, je dine à table ce soir. — Ah! bien, je connais quelqu'un qui aura une jolie petite indigestion.

Qui donc? Où ça? Il n'y a personne dans la pièce que Pauline et Poum. Serait-ce de lui qu'il s'agit? — Et vous savez, Pauline, il faut m'habiller tout de suite et me mettre mon col et mes manchettes de dentelle. — Il est trop tôt; vous aurez le temps de vous salir. — Non, Pauline, non, je ferai bien attention. — Mais Pauline se refuse à l'habiller avant cinq heures. Poum pense aux engins de torture qu'elle va lui infliger, qu'elle lui inflige, car cinq heures finissent par sonner. C'est la curette à oreilles, c'est la brosse à dents qui éraie les gencives, c'est la brosse à ongles

qui râpe la peau et la lime qui pique. Enfin, voilà le joli pantalon de velours. Poum, devant la glace, se disloque pour le faire valoir, tend la jambe, se fend: — Allons donc, monsieur Poum! Quand vous aurez fini de faire la grenouille! — Voilà la veste qui prend si bien l'élégante taille de Poum. — N'est-ce pas, Pauline, elle me va dans la perfection? — Oh! oui, un singe habillé! Elle n'est pas aimable, Pauline. C'est qu'elle a souvent mal aux dents. Il semble à Poum qu'elle ne lui a pas mis assez de pomme de: il faut que ça fonde et que ça luisse comme du beurre! — Oh! Pauline! du parfum dans mon mouchoir! Elle hausse les épaules et lui verse une goutte d'eau de Cologne. — Poum est beau, Poum se dilate, Poum se pavane. — Pauline, est-ce vous qui servez la glace aux fruits? Vous ne m'oubliez pas Pauline! — Madame a sonné. Poum, resté seul, se remet de la pommade: ça fond, ça coule même un peu. Ah! là, là! qu'est-ce qui se passe? Des voix, de la mauvaise humeur, papa et maman dans le corridor, et papa tient une dépêche en main: il déclare: — C'est stupide! Voilà M. Gourd qui s'excuse; il est malade. — Maman gémit: — Nous retombons à treize! — Papa dit: — Otons Poum! Nous serons douze. — Maman répète, frappée de cet éclair de génie: — Otons Poum!

On ôte Poum. Poum dînera seul dans sa chambre. Qu'on le déshabile! Il aura, pour se consoler, des asperges. Il en aura. Et de la glace. Oui, beaucoup de glace. Splendeurs envolées. Humiliation navrante. Poum a réintégré son vêtement de tous les jours: une bougie solitaire brûle obscurément dans la chambre. On le sert, le dîner venu, à de grands intervalles. Il entend le brouhaha des voix, le choc des assiettes, l'antichambre est brillamment éclairée. Firmin passe et repasse, ses escarpins craquent. Pauline a un bonnet neuf. Voilà trois asperges dans une sauce figée. Et mélancolique, longtemps, longtemps, Poum attend la glace. Elle ne vient pas. Pauline arrive pour le coucher: — Et la glace, Pauline? — Il n'y en a plus.

MORT DE CHARLMAGNE

26 JANVIER 814.

C'est une date bien connue de tous les collégiens; elle vaut à tous chaque année un congé, et à quelques uns un banquet, mais le titre de restaurateur des lettres n'est point le seul dont s'honore la mémoire du Grand Empereur. Petit-fils de Charles Martel et fils de Pépin le Bref premier roi de la race à laquelle il a donné son nom, il était né en 722 au château de Saltzbourg dans la Haute-Bavière et à la mort de son père, survenue le 24 septembre 768 après 17 ans de règne, il partagea le royaume avec son frère Carloman, dont la mort le laissa trois ans après en 774, maître de toute la succession paternelle. Il devait considérablement l'augmenter; on connaît ses guerres en Espagne, en Italie, contre les Saxons, qu'il ne lui fallut pas moins de trente ans pour dompter, et lorsqu'il mourut, son empire — car le Pape l'avait couronné Empereur — atteignait une étendue dont on ne se fait pas sans réflexion une juste idée. Il comprenait en effet, outre toute la France actuelle (moins la Bretagne), le nord de l'Espa-

gne jusqu'à l'Elbe, la Suisse, l'Alsace-Lorraine, la Belgique, la Hollande, la Prusse actuelle jusqu'à la Saale et l'Elbe, le Duché de Bade, le Wurtemberg, la Bavière, l'empire actuel d'Autriche (jusqu'aux frontières de Bohême de Moravie, de Hongrie et de Croatie), la Vénétie, la Lombardie, la Toscane et le Piémont. On s'étonnera peut-être qu'il ne comprit pas la Saxe après tant de guerres et de victoires contre les Saxons; c'est que le pays qui s'appelle aujourd'hui la Saxe et qui est situé au delà de la Saale, n'est pas celui qu'étaient alors établis les Saxons; celui qui Charlemagne leur fit la guerre, dont il s'empara et d'où il les transféra, était situé sur les rives du Weser, entre le Rhin à l'ouest, l'Elbe à l'est, et correspondait aux pays actuels de Hanovre et de Westphalie, c'est pourquoi dans l'organisation de la Confédération Germanique avant 1789, les pays situés entre le Weser et l'Elbe étaient compris dans un Cercle encore qualifié de *Basse Saxe* dont la Saxe actuelle ne faisait point partie. Charlemagne avait eu cinq femmes dont les deux premières furent répudiées, et son sixième mariage était, en 802, convenu avec l'Impératrice Irène qui lui apportait en dot l'Empire d'Orient, lorsque celle-ci fut déposée et exilée dans l'île de Lesbos où elle se vit réduite à filer du lin pour vivre. De sa première femme Charlemagne avait eu deux fils déclarés incapables à succéder, et des trois derniers il eut dix enfants, sans compter cinq autres que lui donnèrent trois concubines, étant observé que le concubinage d'alors avait un certain caractère régulier et légal tout différent de celui auquel répond le même mot aujourd'hui. Il mourut le 28 janvier 814, d'une pleurésie, dans la soixante-onzième année de son âge, après 47 ans de règne, et fut enterré à Aix-la-Chapelle où ses restes sont encore conservés. Les deux premiers fils nés de sa troisième femme étant décédés avant lui, c'est le troisième qui lui succéda, Louis le Débonnaire. Sans sa débile main l'immense empire commença à craquer, il eut plus d'une fois à le défendre contre l'ambition de ses propres fils, et après sa mort, survenue le 23 juin 840, il disloqua tout à fait; après s'en être disputés les morceaux les armes à la main, ses fils se le partagèrent en 843 par le célèbre traité de Verdun. L'aîné Lothaire eut, avec le titre d'Empereur, un royaume assez singulièrement découpé, allant de la Méditerranée à la mer du Nord, comprenant le nord de l'Italie, la Suisse, toute la portion de la France méridionale entre le Rhône et les Alpes, la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine, qui a pris son nom, *Lotharingia*, la Belgique et la Hollande, séparant ainsi complètement les deux autres portions, dont l'une (la partie en-dessus décrite de l'Allemagne et de l'Autriche actuelles) échut au second frère Louis dit le Germanique, et l'autre au troisième, Charles le Chauve, roi de France; depuis lors l'Empire de Charlemagne ne se reconstitua jamais. On put croire un instant, au commencement de ce siècle, que Napoléon allait le recouvrer, car de fait ses conquêtes en dépassèrent les limites, et sauf l'Autriche, il le tint tout entier soit sous sa domination immédiate, soit sous son protectorat; on sait assez comment l'édifice de sa puissance s'écroula.

Le Pectoral Cortin d'Ayer est, sans conteste, le meilleur de toutes les préparations pour les affections pulmonaires.

Une lettre du général Fay.

D'autre part, on a demandé au général Fay de faire connaître son sentiment. Le général Fay était, en 1870, lieutenant-colonel d'état-major de l'armée du Rhin. Il put donc voir de très près se dérouler le drame de Metz, l'armée agoniser dans la détresse de l'attente. Observateur perspicace, le jeune officier d'état-major qu'il était alors rédigeait tous les jours un Journal, auquel le public devait, par la suite, faire un accueil si flatteur. Le Journal d'un officier de l'armée du Rhin est consulté par tous ceux qui veulent un témoignage sincère et loyal de ces heures douloureuses. On verra, par la lettre que le général Fay a écrite à propos du Désastre, qu'il entend s'en tenir là pour l'instant.

De retour à Paris je trouve votre lettre. MM. Marguerite m'avaient demandé communication du manuscrit du Journal, dont j'ai publié des extraits, afin de s'en servir pour leur très bon œuvre. J'ai eu le regret de leur le leur refuser, ne voulant aucunement entrer dans la polémique de ces jours de deuil. Tout est encore saignant en moi à ce souvenir: le temps n'a rien adouci et je ne voudrais sous aucun prétexte en raviver les cendres. Je me suis employé depuis vingt cinq ans à réparer

de mon mieux le mal, puisque j'ai créé la mobilisation de 1874 à 1880; ma tâche est accomplie; on ne devra plus toucher à ce grand deuil de Metz sans entreprendre une histoire importante de la campagne. Or, qui peut être impartial en nos jours troubles!

Je suis très touché de votre appréciation de mon Journal: le public l'a ratifié puisque la cinquième édition a paru il y a quelques années. Je ne veux pas aller au delà de ce que j'ai dit avec sincérité et modestie. Veuillez recevoir, etc. Général FAY.

Le Commandant Rousset. Professeur à l'école de Guerre. Enfin l'on a demandé à un historien, doublé d'un soldat, ce qu'il pensait du rôle de l'armée de Metz. Ce soldat historien c'est, on le devine, le commandant Rousset, professeur à l'école de guerre, qui a écrit l'Histoire générale de la guerre franco-allemande. L'ouvrage du commandant Rousset a été couronné par l'Académie française, qui lui décerna il y a deux ans une de ses plus hautes récompenses, le prix Vitet... Elle lui ouvrira certainement ses portes avant longtemps. Voici la réponse du commandant Rousset: — J'étais en ce moment, dit-il, l'histoire de la division

Admirant pendant la guerre, j'ai lu les plus précis. Eh bien, ici comme partout, et chaque fois que j'ai eu à m'occuper de cette époque terrible, je vois très nettement que, il n'a pas dépendu de nos soldats que le sort des armes nous fût favorable. L'armée de Metz était admirable. Les hommes qui la composaient, soldats de sept ans, prêts à tous les sacrifices, vaillants au feu, patients et disciplinés, devaient faire et ils auraient fait merveille. Mais le haut commandement manquait. Le maréchal Bazaine n'était pas à sa place. Il faut bien le dire, le mot de traître, dans son sens absolu, ne saurait lui être appliqué. On est un traître quand on vend son pays pour des honneurs ou pour de l'argent. Ce n'est pas la cas de Bazaine, qui mourut dans une misère affreuse, sans avoir pu élever ses fils et recevant des secours du roi d'Espagne. Traître cependant il le fut, si c'est être un traître de ne pas faire son devoir et de ne pas résilier les pouvoirs dont on dispose et éviter ainsi de mener à la déroute une armée de premier ordre.

Examinez les faits et les circonstances et vous serez frappé de ceci: au lieu de tenir la campagne et de harceler l'ennemi, Bazaine ne s'est préoccupé que d'une chose: se calfeutrer dans Metz, n'en pas sortir, et ne point

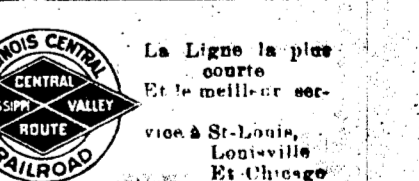
s'en éloigner quoi qu'il arrive, plusieurs milliers de soldats dusent-ils en mourir, comme à Mars-la-Tour. La citadelle l'attire, les murs de Metz le fascinent: il s'y enferme comme dans une forteresse quasi inexpugnable. Cela est évidemment plus commode, mais combien criminel dans l'espèce! — Ah! si le maréchal Bazaine n'avait pas été un incapable! A deux reprises, le 16 et le 18 août, nous devions battre les Allemands: j'en ai la conviction la plus absolue, fondée sur l'étude raisonnée de la campagne et de ce qui s'est passé ces deux jours-là. Rien, vous entendez, rien dans les deux ou trois mille pièces que j'ai eu sous les yeux, rien n'est venu me démontrer le contraire, et, plus je vais, plus je vois, plus j'étudie et je compare, plus cette conviction entre dans mon esprit que nous devions, le 16 et le 18, être victorieux.

Et alors, vous rendez-vous compte de la façon dont tournèrent les événements? Certes je ne dis pas que, à la faveur de ces victoires, nous pouvions poursuivre les Allemands l'épée dans les reins et entreprendre une guerre de conquêtes. Non. Mais il est certain que si la victoire de Rezonville, notamment, avait été ce qu'elle pouvait être, l'invasion

était momentanément arrêtée, et loin de nous acculer à la perte de dix provinces et au paiement d'une indemnité de guerre formidable, le roi de Prusse devait regarder à deux fois avant de pousser l'ouï-loin. — Mac-Mahon ou Canrobert, à la tête de l'armée de Metz, nous auraient peut-être donné ces résultats. A défaut de qualités plus brillantes, ils étaient l'un et l'autre de "braves gens" et de bons soldats. Ils ne se seraient point enfermés inutilement dans Metz. Ils auraient tenu la campagne, en un mot ils se seraient battus, et avec une armée de profession comme celle que nous avions sur le Rhin nous pouvions tout espérer. D'autres fautes de détail ont été commises, mais je viens de lire précisément un livre récemment paru en Allemagne et rédigé par un officier allemand qui prit part à la guerre de 1870. Avec l'ingénuité ordinaire de ses compatriotes, cet officier dit tout ce qui s'est passé sous ses yeux: ceux qui déignent systématiquement l'armée française le liront avec fruit, et ils verront que les Allemands commirent, eux aussi, de lourdes fautes, souvent plus lourdes que les nôtres, ce qui ne les empêcha pas de vaincre. — Eux du moins avaient un haut commandement. Le Roi était génialissime, tous les ordres étaient donnés au nom de "Sa

Majesté le Roi", mais, à vrai dire, celui qui les donnait, de Moltke, était le vrai et le seul maître. Lui seul assurait le haut commandement. C'est là qu'est la vérité. C'est là qu'est l'avenir: un haut commandement avec une armée de profession. — Dans mon Histoire générale de la guerre de 1870-71, j'ai écrit, à propos de Rezonville: "Une armée de profession, même très réduite, suffisant à enlever ainsi le flot d'une nation armée, c'était le triomphe de la valeur sur le nombre, la glorification des régiments de vieux soldats et la condamnation de ces théories périlleuses du service universel qui, lorsqu'elles sont poussées jusqu'à l'outrance, ne tendent à rien moins qu'à substituer à des masses résistantes et maniables la foule incohérente de légions inexpérimentées." — Au lieu de se ruiner dans des armements insensés, les peuples seraient bornés à entretenir une armée solide, vigoureuse, mais restreinte comme cela se passait autrefois, et n'auraient cherché la suprématie que dans la pénétration plus intime des secrets de la guerre. Une bonne partie des milliards dépensés depuis vingt ans dans la paix armée aurait servi à féconder le commerce, à développer l'industrie et à soutenir l'activité humaine. La France eût conservé ses frontières, et l'Europe, armée

jusqu'à nos dents, ne végéterait point dans cet état de marasme constant qui la mine sourdement, lentement, mais sûrement. Surtout, ce là des utopies et des rêves creux? — Hélas! il suffisait peut-être que l'armée du Rhin eût à sa tête un autre homme qu' Bazaine pour qu'ils devinssent une réalité. — Et, conclut le commandant Rousset, les frères Marguerite n'auraient pas eu à écrire leur beau livre, le Désastre.



La Ligne la plus courte Et la meilleure service. St. Louis, Louisville Et Chicago.

Charbon! Charbon!

B eckenridge Camel. Charbon Pittsburgh. Charbon Alabama. Charbon Anthracite. Gas and Foundry Coke.

A vendre par **W. G. Coyle & Co.** 323 rue Orondelet, coin Union.